

SOLUTIONS INNOVANTES POUR RECONNAÎTRE, RÉDUIRE ET REDISTRIBUER LE TRAVAIL DE SOINS NON RÉMUNÉRÉ DES FEMMES RURALES AU SÉNÉGAL

Le travail de soins est fondamental pour le bien-être humain et essentiel pour une économie et une société dynamiques et durables, étant donné que toutes les personnes reçoivent et prodiguent des soins à différents moments de leur vie (Esquivail 2014, Razavi 2007). Les soins englobent la prestation de services personnels pour répondre aux besoins physiques et émotionnels des individus, ainsi que les tâches ménagères quotidiennes et les activités au profit de la communauté. Pourtant, partout dans le monde, les femmes et les filles assument une part disproportionnée de ce travail, qui est souvent non rémunéré, non reconnu et sous-évalué, et qui contribue à maintenir les femmes dans le cycle de la pauvreté (OIT 2018, Sepulveda Carmona 2013). Cette note présente des solutions développées pour répondre aux besoins en matière de soins non rémunérés des femmes rurales dans le cadre d'un programme financé par le gouvernement du Canada et mis en œuvre par ONU Femmes dans le nord du Sénégal. Le programme a mené des recherches pour comprendre l'impact du travail de soins non rémunéré des femmes dans les zones rurales du Sénégal sur leur niveau de revenu, leur qualité de vie, leur gestion du temps et leur autonomisation économique en général. En partenariat avec le gouvernement du Sénégal, il a identifié et piloté des mesures politiques et programmatiques pour mieux reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré, et pour répondre aux besoins spécifiques auxquels sont confrontées les femmes dans les zones rurales en lien avec leurs responsabilités en matière de soins non rémunérés. Plus précisément, le programme a testé un modèle pour aider les femmes rurales à accéder à un système d'assurance maladie adapté à leurs besoins, leur permettant d'atténuer l'impact et le risque de perte de revenu dû à la maladie au sein du ménage.

Introduction

À l'échelle mondiale, les femmes effectuent plus de 75 % de la quantité totale du travail de soins non rémunéré. Cela limite le temps qu'elles peuvent investir dans des activités génératrices de revenus, et entrave donc leur participation au marché du travail et les possibilités d'autonomisation économique. Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins et domestique non rémunéré, à travers une répartition plus équitable des responsabilités au sein du ménage et des communautés, la fourniture de services publics adaptés au contexte, et la mise en place de politiques et d'infrastructures de protection sociale, est donc essentiel à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cela facilite également la contribution des femmes à l'économie nationale, qui, à son tour, est cruciale pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale de développement du gouvernement du Sénégal (Plan Sénégal Émergent).

Cette Note de politique présente les résultats des recherches et du travail d'ONU Femmes avec les institutions concernées pour mieux comprendre les besoins des femmes rurales en termes de travail de soins non rémunéré, et pour identifier des solutions potentielles afin de répondre à ces besoins via le programme « Approches transformatrices pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré dans l'autonomisation économique des femmes (Programme 3R) » (voir Encadré 1). L'étude¹ a identifié comment les solutions existantes peuvent améliorer les conditions financières des femmes en milieu rural, tout en atténuant leurs risques associés au travail de soins non rémunéré, et il a mis en exergue des approches potentielles pour mettre en œuvre des solutions innovantes adaptées aux besoins et aux attentes des femmes.

ENCADRÉ 1 : Programme 3R d'ONU Femmes

ONU Femmes met actuellement en œuvre le programme « Approches transformatrices pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré dans l'autonomisation économique des femmes (Programme 3R) » au Sénégal, au Rwanda et en Afrique du Sud. Ce programme, financé par le gouvernement du Canada, vise à éliminer les obstacles structurels à la participation économique pleine et égale des femmes en reconnaissant, en réduisant et en redistribuant leur travail de soins non rémunéré.

Au Sénégal, le programme a porté sur :

- La recherche pour identifier les besoins en matière de travail de soins non rémunéré des femmes dans les zones rurales ;
- L'intégration de solutions en lien avec le travail de soins non rémunéré dans les plans d'investissement locaux ;
- L'adaptation et la mise à l'échelle de solutions d'assurance maladie par le dialogue politique avec l'Agence nationale de la Couverture Maladie Universelle et le secteur privé ;
- L'utilisation de ces expériences pour faciliter les dialogues sur les politiques de soins fondées sur des données probantes aux niveaux national et régional.

Le travail non rémunéré des femmes limite leur travail rémunéré et leur capacité à générer des revenus

Dans les zones rurales du Sénégal, les femmes entreprennent différents types de travaux de soins non rémunérés, qui comprennent les soins directs aux personnes, et les soins indirects, tels que le travail domestique et le travail au profit de leurs communautés. Chacune de ces catégories comprend diverses activités (voir Encadré 2). Chaque type de travail non rémunéré prend en moyenne près de deux heures par jour, avec une durée légèrement plus longue pour le travail domestique (voir le graphique 1). La plupart des femmes rurales effectuent la majorité de ces tâches chaque jour, de sorte que le temps total que les femmes consacrent au travail non rémunéré peut dépasser 12 heures par jour, soit nettement plus que la moyenne mondiale de 4,5 heures (OIT 2021).

En raison du travail de soins qui leur prend beaucoup de temps, les femmes doivent organiser leurs activités professionnelles rémunérées en fonction des exigences liées à leurs responsabilités et tâches familiales non rémunérées. Cela a un impact direct sur leurs revenus, leur capacité à répondre aux besoins financiers du ménage et leur autonomisation économique. En effet, compte tenu de la nature critique du travail de soins (qui est une condition préalable nécessaire à la vie), les femmes doivent d'abord terminer le travail de soins, et le travail rémunéré ne peut être effectué que dans le temps restant.

Les femmes actives dans le milieu rural du Sénégal exercent généralement plusieurs activités rémunérées, notamment l'agriculture, le commerce informel de divers produits et la transformation des produits agricoles. Elles gagnent des revenus très modestes : généralement moins de 50 000 FCFA (80 USD) par mois, même si ceux-ci peuvent atteindre 100 000 FCFA (160 USD) par mois dans les communes périurbaines ou frontalières. Cependant, toutes ces activités génératrices de revenus étant limitées et subordonnées à leur travail non rémunéré, la majorité des femmes n'arrivent à consacrer en moyenne qu'entre 3 et 6 heures

par jour aux activités génératrices de revenus. En conséquence, les femmes ne génèrent que des revenus faibles et leur degré d'autonomisation économique est souvent limité.

ENCADRÉ 2 : Le travail de soins

Le travail de soins non rémunéré se réfère aux activités accomplies par une personne sans que celle-ci ne reçoive de salaire et c'est un travail qui n'est pas toujours pris en compte dans le PIB.

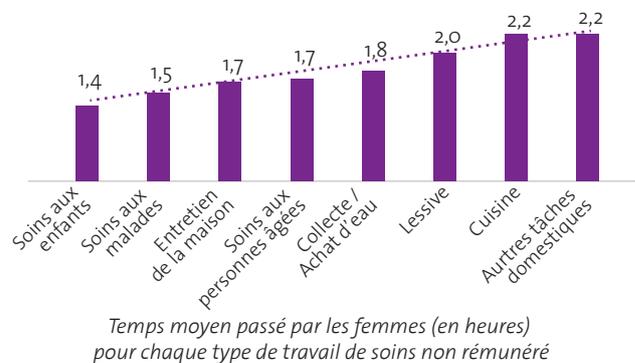
1. Le travail de soins direct :

Les soins directs peuvent inclure les soins à un conjoint, à de jeunes enfants, à des personnes âgées, à des parents malades ou atteints d'un handicap ou à des parents résidant au sein du même ménage.

2. Le travail de soins indirect :

Les soins indirects impliquent généralement des tâches domestiques, telles que la préparation des repas, la lessive, la collecte ou l'achat d'eau et de bois de chauffage, l'entretien de la maison et d'autres tâches ménagères.

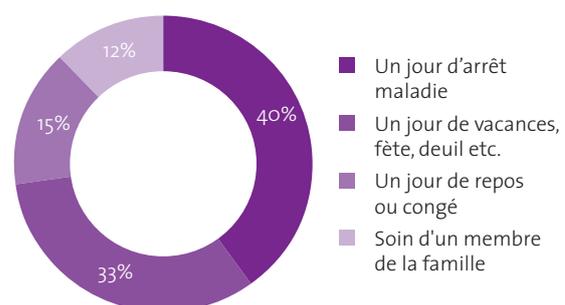
Le travail de soin rémunéré se réfère généralement à un travail de soins direct en faveur d'autres personnes, qui est rémunéré et effectué dans un ménage ou une institution.



Le travail de soins non rémunéré lié à la santé a un impact significatif sur les femmes rurales

La santé est une condition préalable nécessaire pour s'engager dans des activités génératrices de revenus. Les femmes identifient les problèmes de santé (soit de leur santé, soit de celle d'un membre de la famille) comme le principal obstacle aux activités génératrices de revenus, avec des conséquences importantes sous la forme de revenus plus faibles, pouvant entraîner une insécurité alimentaire accrue, des difficultés à payer les frais d'éducation de leurs enfants, des difficultés à payer les factures, ainsi qu'une incapacité à répondre aux besoins personnels de base et à contribuer financièrement à leur foyer. Au-delà de leurs propres problèmes de santé, près de la moitié des femmes rurales s'occupent au quotidien d'un proche souffrant d'un problème de santé chronique ou porteur

d'un handicap, ce qui limite sensiblement le temps qu'elles peuvent consacrer à des activités rémunérées.



Les femmes rurales ont un faible accès aux mécanismes de redistribution du travail de soins ou de renforcement de leur résilience aux chocs, tels que les services financiers et de protection sociale

Les femmes rurales au Sénégal disposent d'un faible accès aux systèmes d'assurance, d'épargne ou de crédit : 30 % des femmes arrivent à épargner, généralement de manière informelle ; 25 % des femmes ont déjà eu accès à des mécanismes formels de crédit ; et seulement 7 % des femmes interrogées bénéficient d'une assurance maladie. La plupart des femmes en milieu rural dépensent en moyenne moins de 2 500 FCFA (4 USD) par jour, principalement pour les dépenses liées à la nourriture. Cependant, elles sont également fréquemment confrontées à des dépenses imprévues, généralement dues à des consultations médicales pour des membres de la famille, à des événements familiaux (comme un décès, un baptême ou un mariage) ou à une aide financière occasionnelle à des tiers, comme des membres de la communauté. Ces dépenses imprévues peuvent représenter plus de 10% du revenu mensuel des femmes, soit plus de 5 000 FCFA (8 USD). Pour faire face à des dépenses imprévues, les femmes ont tendance à emprunter auprès de parents ou d'amis plutôt que d'utiliser les institutions de microfinance : moins de 25 % des répondantes ont contracté un prêt formel. Similairement, les femmes ont également une capacité limitée à épargner de l'argent : seulement 30 % y parviennent, le plus souvent par le biais de mécanismes informels et non sécurisés, tels que garder de l'argent dans leur maison ou dans un endroit caché.



Jusqu'à 12 heures par jour :
Le temps consacré aux soins non rémunérés par les femmes rurales



45%
Le pourcentage de femmes rurales qui s'occupent au quotidien d'un proche atteint par un problème de santé chronique ou un handicap



52%
Le pourcentage de répondantes qui ont cité la santé comme un obstacle aux activités génératrices de revenus (leur propre santé ou celle d'un membre de la famille), faisant des problèmes de santé le principal obstacle aux activités rémunérées des femmes rurales

Les femmes rurales ont exprimé un vif intérêt pour les instruments financiers qui peuvent compenser la perte de revenus due au travail de soins non rémunéré, comme l'assurance maladie, mais leur connaissance et leur accès à ces services sont faibles

L'assurance maladie est un mécanisme de protection sociale qui pourrait aider les femmes à faire face au risque de réduction du travail rémunéré et de perte de revenus pour s'occuper d'un membre malade de la famille. Cependant, peu de femmes connaissent le concept d'assurance, même si elles y sont très intéressées une fois qu'elles ont pris connaissance de son existence (voir graphique ci-dessous). Les femmes rurales ne connaissent le plus souvent que l'assurance agricole. Cependant, 85 % d'entre

elles sont intéressées par d'autres formes d'assurance, notamment l'assurance maladie, et sont prêtes à payer pour bénéficier d'un tel service. Entre 70 % et 80 % d'entre elles cotiseraient plus de 1 000 FCFA (1,6 USD) par mois, mais les autres ne seraient prêtes à payer que jusqu'à 1 000 FCFA (1,6 USD) par mois. Les femmes enquêtées sont également intéressées à accéder à une assurance via leurs téléphones mobiles (voir Encadré 3).

ENCADRÉ 3 : L'inclusion numérique des femmes rurales, un catalyseur pour accéder aux instruments financiers et de protection sociale

L'inclusion numérique des femmes peut aider à réduire et à redistribuer leur travail de soins non rémunéré, en optimisant leur emploi du temps et en améliorant leur accès aux opportunités qui peuvent augmenter les revenus, ainsi que l'accès aux services financiers et de protection sociale. Cependant, alors que les femmes rurales ont un accès relativement important aux technologies mobiles (90 % des femmes interrogées utilisent un téléphone portable, et dans 52 % des cas possèdent un smartphone), les trois quarts des femmes interrogées utilisent le téléphone principalement pour faire des appels. Un renforcement des capacités pourra donc aider les femmes à tirer pleinement parti du potentiel de ces technologies, pour accéder aux services financiers, obtenir des informations et accéder à de nouveaux marchés. 90 % des répondantes connaissent les services d'argent mobile, qui selon elles leur permettent d'économiser un temps précieux en évitant les déplacements longs et coûteux vers les agences des institutions financières. Cependant, ces services sont principalement utilisés pour collecter les revenus des ventes, et rarement pour l'épargne (seulement 13 % des femmes laissent de l'argent sur leur compte à titre d'épargne).

Accès aux soins de santé pour les femmes et leurs familles via un modèle d'assurance maladie adapté et abordable : un mécanisme efficace pour redistribuer le travail de soins non rémunéré

Étant donné que les femmes sont fortement affectées par les chocs de santé et constatant que très peu de femmes rurales ont accès à l'assurance maladie, il est impératif de développer des services d'assurance maladie abordables et adaptés aux besoins et contraintes auxquels sont confrontées les femmes rurales, et d'autre part de s'assurer que les femmes connaissent l'existence de ces services et qu'elles puissent y accéder.



Moins de **7%**
des femmes enquêtées ont
une assurance maladie



85%
des femmes se disent intéressées
par l'assurance, notamment l'assurance
maladie, et sont prêtes à payer
pour un tel service



Entre **70%** et **80%**
des femmes cotiseraient plus
de 1 000 FCFA (1,6 USD) par mois

Tant le secteur public que le secteur privé jouent un rôle déterminant dans le processus de conception et de développement de mécanismes d'assurance maladie adaptés aux besoins et aux contraintes auxquels font face les femmes rurales. Voir l'Encadré 4 pour des exemples d'initiatives répertoriées qui sont en cours de développement.

ENCADRÉ 4 : Solutions et modèles pour améliorer l'accès des femmes rurales à l'assurance maladie.

Solutions dans le secteur public :

L'Agence de la Couverture Maladie Universelle (CMU) du Sénégal permet aux personnes qui travaillent dans le secteur informel sur l'ensemble du territoire de bénéficier d'une assurance maladie, avec une couverture médicale jusqu'à 80 %, via une cotisation annuelle de 7 000 FCFA (environ 11 USD) subventionnée à hauteur de 50 % par l'Etat. La couverture de 80 % comprend les soins primaires dans les centres de santé, les médicaments, les examens et les frais d'hospitalisation, avec un ticket modérateur de 20 %, alors qu'une couverture de 50 % est offerte pour les médicaments spéciaux. La CMU a également développé une plateforme numérique appelée « Sunu CMU », à travers laquelle les bénéficiaires peuvent souscrire et payer leur prime d'assurance via l'argent mobile. Cette plateforme représente une opportunité d'améliorer l'accès des femmes vivant en milieu rural à ces services.

Solutions dans le secteur privé :

Transvie est une compagnie d'assurance santé privée qui fournit une assurance santé aux familles en couvrant l'assuré et ses proches. Elle cible le secteur informel et les personnes ayant un revenu mensuel compris entre 50 000 et 100 000 FCFA (entre 80 et 160 USD). Récemment, elle a développé un produit d'assurance maladie sur mesure pour un groupement d'intérêt économique (GIE) de femmes faisant partie de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise formelle. Dans le cadre de ce dispositif, l'entreprise a fourni des garanties pour le GIE et subventionne une partie de la prime, un modèle qui pourrait être pertinent pour de nombreuses femmes rurales travaillant dans l'agriculture.

Le courtier d'assurance Assuraf et l'opérateur d'argent mobile Free Money sont en train de concevoir un produit qui proposera à terme une assurance maladie dans tout le pays moyennant une faible cotisation mensuelle via les services d'argent mobile. Destiné aux secteurs à faible revenu et informels, le modèle sera disponible à la fois via une application mobile pour les smartphones et via le canal USSD pour les téléphones de base, à travers lequel les paiements des primes seront collectés.

Les initiatives mises en place par le secteur public sénégalais, notamment à travers l'Agence de la CMU, présentent une opportunité de répondre aux besoins des femmes en matière de financement des soins de santé, avec des résultats positifs pour leur santé, leurs revenus et leur emploi du temps. Cependant, des lacunes subsistent à présent dans l'accès à l'assurance maladie pour les femmes rurales, dont la grande majorité ignore l'existence de ce mécanisme ou ne peut pas y accéder. ONU Femmes a soutenu la CMU dans l'adaptation de l'offre et la prestation de ses services afin qu'ils soient plus adaptés aux besoins et abordables, et en encourageant la demande et l'utilisation de ces services par les femmes rurales, par le biais de campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités à travers des formations en présentiel et livrées via le téléphone mobile (voir Encadré 5 pour plus de détails). En conséquence, plus de 1 300 femmes rurales ont pu s'inscrire pour la première fois au dispositif national d'assurance santé, accédant à une couverture pour elles-mêmes et les membres de leur famille, et permettant ainsi à près de 7 000 personnes vulnérables d'accéder à des services essentiels.

Les solutions promues par le secteur privé ont un fort potentiel d'évolutivité mais nécessitent une certaine adaptation pour garantir que les femmes, notamment celles évoluant en milieu rural, puissent y accéder. Le modèle développé par Transvie, qui intègre des entreprises socialement responsables dans leur chaîne d'approvisionnement, pourrait être élargi et étendu au secteur informel, via des coopératives rurales et d'autres réseaux. Ce modèle présente des avantages évidents pour les entreprises qui l'adoptent, en protégeant leurs fournisseurs contre certains chocs. Cependant, pour que ce modèle fonctionne pour les femmes, la participation des femmes entrepreneurs et des entreprises dirigées par des femmes aux chaînes d'approvisionnement est fondamentale. Ainsi, des mesures visant à améliorer l'accès des femmes aux chaînes d'approvisionnement privées, axées sur la simplification des exigences, le renforcement des capacités des entreprises dirigées par des femmes, ou la discrimination positive des entreprises féminines, devraient accompagner l'intensification de ces initiatives. De même, les mécanismes tirant parti du potentiel d'inclusion financière et de gain de temps de l'argent mobile (comme l'initiative menée par Assuraf et Free Money) ont également un potentiel important pour atteindre les femmes rurales. Cependant, la technologie basée sur la voix et l'audio telle que le serveur vocal interactif (SVI), disponible sur tout type de téléphone (et pas seulement sur les smartphones) et dans les langues locales devrait être exploitée pour garantir que toutes les femmes puissent accéder au service, quel que soit leur niveau d'éducation et le type d'appareil mobile dont elles disposent.

ENCADRÉ 5 : Appui technique à la CMU pour adapter l'assurance maladie aux besoins des femmes au Sénégal

Un partenariat entre ONU Femmes et l'Agence de la Couverture Maladie Universelle du Sénégal (CMU) a favorisé la demande et la sensibilisation des femmes rurales et leur a permis d'accéder à des produits et services d'assurance maladie permettant de les aider à redistribuer leur travail de soins non rémunéré, grâce à un meilleur accès au financement des soins de santé. L'assistance technique d'ONU Femmes à la CMU a permis de :

- Concevoir des mécanismes pour adapter l'offre et la prestation de services aux besoins des femmes, tels que des modalités d'incitation et des modèles d'adhésion de groupe qui ont conduit à des primes d'assurance plus abordables. D'autres améliorations que la CMU envisage actuellement incluent des options de paiement plus flexibles adaptées aux contraintes financières des femmes, une couverture partielle pour certaines maladies chroniques et l'adaptation de sa plateforme numérique « Sunu CMU » pour faciliter l'inscription et le paiement des cotisations pour les membres du réseau de femmes agricultrices « REFAN ».
- Renforcer la demande pour ces services et les connaissances des femmes rurales en matière d'assurance, via des formations présentielles et via le téléphone mobile, en développant des modules de formation audio accessibles dans les langues locales et à tout moment via n'importe quel téléphone mobile.
- Concevoir des mécanismes pour assurer le financement durable de ces services et faciliter l'inscription des femmes rurales via les réseaux et groupements de femmes, comme le REFAN.



Des solutions innovantes pour l'accès à l'épargne, au financement et au renforcement des capacités sont d'autres moyens de répondre aux besoins des femmes rurales en matière de travail de soins non rémunéré

Bien qu'elles ne soient généralement pas conçues pour s'attaquer au travail de soins non rémunéré, certaines initiatives qui favorisent l'accès des femmes rurales à l'épargne et au financement de leurs activités génératrices de revenus et de leurs actifs productifs ont également un fort potentiel pour aider à répondre indirectement aux besoins en lien avec le travail de soins non rémunéré. En effet, ces solutions peuvent améliorer les activités génératrices de revenus des femmes et leurs revenus, et ainsi aider à compenser les pertes de revenu dues au travail de soins non rémunéré (voir Encadré 6).

D'autres initiatives pertinentes qui tirent parti des technologies numériques et mobiles pour accroître les connaissances et les

compétences des femmes rurales (y compris leurs éducation financière) seraient pertinente, notamment pour améliorer la compréhension et la demande envers l'assurance maladie, ainsi que d'autres services et mécanismes disponibles. Des formations audios à distance et des jeux éducatifs délivrés via les téléphones mobiles sont développés par divers acteurs (dont notamment Viamo et Jokalanté au Sénégal). D'autres modèles et initiatives pertinents tirant parti de la technologie numérique identifiés au Sénégal portent sur l'intégration des langues locales et des instructions vocales dans les plateformes numériques pour faciliter l'accès aux services financiers (tel que proposé par La Banque Agricole).

ENCADRÉ 6 : Des solutions numériques pour répondre aux besoins en matière de travail de soins non rémunéré des femmes rurales grâce à l'épargne et au financement

Plusieurs entreprises et organisations proposent des innovations pertinentes pour améliorer l'accès à l'énergie moderne dans les zones rurales (telles que PEG Africa, Orange Energy, Baobab+, Enda Energie). Certaines d'entre elles permettent aux femmes rurales de financer ces actifs, tels que via le paiement par répartition ou d'autres mécanismes de financement d'actifs, notamment des systèmes solaires à usage domestique ou productif, permettant aux femmes de gagner du temps précieux dans leurs activités.

D'autres initiatives (telles que le modèle d'épargne via le mobile de myAgro) permettent aux agricultrices de financer des intrants agricoles de qualité en payant à l'avance par petits versements, mais aussi en accédant à des formations via une plateforme mobile. Ce modèle pourrait être adapté pour financer des technologies permettant de gagner du temps à des fins productifs et domestiques, ou pour permettre à des groupes et coopératives de financer l'acquisition au niveau de la communauté d'infrastructures permettant des gains de temps, telles que les plateformes multifonctionnelles².

D'autres modèles de financement innovants sont proposés par la digitalisation des groupes d'épargne locaux (tontines) via des paiements par argent mobile (comme l'initiative pilotée par l'Observatoire Genre et Développement de Saint Louis (OGDS), ou celle proposée par MaTontine). Cela pourrait conduire à un mécanisme d'épargne plus sûr et stable adapté aux habitudes d'épargne des femmes qui pourrait être exploité à l'avenir pour atténuer les chocs, y compris ceux liés à la santé et aux soins non rémunérés.

Recommandations

Il est essentiel de soutenir les institutions gouvernementales chargées de la conception et de la mise en œuvre des politiques et programmes de protection sociale afin de mieux prendre en compte les besoins des femmes rurales dans les stratégies et services nationaux de protection sociale. Au Sénégal, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre disposant de systèmes de couverture sanitaire similaires, un modèle de couverture et de financement des soins de santé accessible et adapté aux besoins et contraintes des femmes rurales et de leurs familles, tel que celui décrit dans cette note, peut être mis à l'échelle. Ceci impliquera :

- La conception de mécanismes pour adapter l'offre et la fourniture des services aux besoins des femmes rurales et de leurs familles, par le biais de modalités incitatives, telles que des primes d'assurance plus modestes, adaptées au niveau

de revenu ou au nombre d'enfants/personnes à charge, des options de paiement plus flexibles, par une répartition de la prime en plusieurs tranches ou des paiements en nature, et l'exploitation des canaux numériques pour faciliter l'inscription et le paiement de la prime via l'argent mobile ;

- Encourager l'inscription des femmes en milieu rural en offrant des adhésions groupées à l'assurance aux réseaux et coopératives de femmes, ce qui conduit à des primes réduites grâce à des économies d'échelle et à la mutualisation des risques. Cela peut être réalisé en facilitant/standardisant les accords entre les groupements de femmes et les prestataires de services, et en renforçant la capacité de ces groupements à faciliter la collecte des primes, par exemple via des femmes relais de confiance ;

- Concevoir des mécanismes pour assurer le financement durable des services d'assurance en coordination avec les autorités locales. Des mécanismes potentiels de financement comprennent la mise en place de groupes d'épargne, des champs gérés collectivement, les paiements de primes en nature et la participation des municipalités locales par le biais de subventions aux primes ;
- Renforcer la demande et l'utilisation de ces services par le biais de campagnes d'information et d'éducation financière pour les bénéficiaires ciblés, notamment en dispensant des formations via les téléphones mobiles.

Le secteur privé peut également jouer un rôle dans l'élargissement de la gamme d'options offertes aux femmes pour compenser les risques liés aux soins non rémunérés. Cependant, les offres existantes doivent également être adaptées afin que les femmes puissent y accéder facilement. Le secteur privé peut par ailleurs aider à accroître l'utilisation de la technologie mobile chez les femmes rurales. Les institutions financières, les fintechs et les insurtechs peuvent développer et fournir des solutions

qui : (i) facilitent l'accès aux informations financières et le renforcement des compétences des femmes en milieu rural, (ii) encouragent les transactions numériques (par exemple, les transferts d'argent, les paiements de factures, les achats de biens et de services) ; (iii) donnent accès à l'épargne formelle et à l'assurance via l'argent mobile, et enfin (iv) améliorent les réseaux de distribution des services financiers et résolvent le problème du « dernier kilomètre » en zones rurales³.

Il est important de noter que les expériences récentes (voir Encadré 7) indiquent que les dialogues avec les acteurs du marché, encouragés par le secteur public et ses partenaires, sont un moyen efficace de communiquer les problèmes et les besoins des femmes rurales au secteur privé et de catalyser un développement d'innovations adaptées pour répondre à ces besoins. Cela serait particulièrement pertinent pour stimuler le développement de solutions numériques permettant de répondre aux besoins en matière de travail de soins non rémunéré des femmes rurales, grâce à un meilleur accès à des modèles d'épargne et de financement sur mesure, tels que le financement d'actifs et la digitalisation des groupes d'épargne.

ENCADRÉ 7 : Tirer parti des partenariats public-privé pour l'autonomisation économique des femmes par le biais de dialogues avec le marché

En 2022, ONU Femmes et le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) ont utilisé l'approche du « dialogue avec le marché » pour engager le secteur privé dans le développement de solutions numériques afin de répondre aux défis auxquels sont confrontées les petites exploitantes agricoles au Mali et au Sénégal dans un contexte de changements climatiques. Les agences des Nations Unies ont mené des recherches sur les besoins des femmes qui ont ensuite été partagées avec les différents acteurs du secteur privé (y compris des banques, des IMF, des assureurs, des fintechs, des opérateurs de réseaux mobiles et d'argent mobile, etc.), à travers une série d'événements virtuels de dialogue avec le marché. Cet espace a permis de transmettre au secteur privé les besoins et les problèmes auxquels sont confrontés les femmes et a fourni un environnement pour réfléchir avec le secteur privé et les autres parties prenantes sur les innovations et solutions potentielles pour répondre à ces problèmes. Les acteurs du secteur privé ont ensuite répondu à un appel à projets pour développer ces solutions. Avec l'appui technique des agences des Nations Unies, les entités sélectionnées ont développé des solutions qui ont été mises en œuvre dans les deux pays, permettant à 1 100 agricultrices au Mali d'accéder pour la première fois à une assurance-récolte sur mesure, mais aussi de renforcer les compétences de 1 730 agricultrices au Sénégal en matière de gestion des risques agricoles et d'assurance agricole, grâce à un programme de formation conçu et livré via le téléphone mobile.

Le rôle joué par les agences des Nations Unies dans ce cas particulier peut être facilement remplacé par le secteur public, un modèle qui permettrait à ce dernier de tirer parti des PPP pour répondre aux besoins des femmes dans divers domaines, y compris le travail de soins non rémunéré.

Enfin, bien que cette note se concentre sur les solutions opérationnelles, telles que les services et les infrastructures pour atténuer les effets du travail non rémunéré sur les femmes rurales, pour obtenir un changement transformateur et durable il est essentiel de s'attaquer également aux causes profondes de la répartition inégale des soins non rémunérés en milieu rural. Cela ne peut se produire qu'en s'attaquant aux normes sociales, aux rôles et aux stéréotypes de genre qui conduisent les femmes à assumer une part disproportionnée du travail de soins non rémunéré.

L'Encadré 8 propose un modèle d'initiative entrepris au Sénégal dans le cadre du Programme 3R pour accélérer le changement des normes sociales dans les zones rurales, par le biais d'un dialogue communautaire intergénérationnel qui tire parti des processus de planification locale. Ainsi, les programmes et les solutions opérationnels en matière d'assurance maladie et financière devraient également inclure des initiatives complémentaires sur les normes sociales liées au travail de soins non rémunéré.

ENCADRÉ 8 : Changement des normes sociales et augmentation des investissements dans les services de soins à travers les plans de développement locaux

Le Programme 3R appuie 13 communes à intégrer les besoins et les solutions liés au travail de soins non rémunéré des femmes dans leurs plans de développement local. Grâce à un processus participatif comprenant le dialogue et le renforcement des capacités des acteurs locaux (tels que les coopératives d'agricultrices, les élus, les chefs traditionnels et les jeunes), les communautés discutent des normes sociales et de leur impact sur le travail de soins non rémunéré afin d'identifier les investissements clés qui répondent aux besoins des femmes en matière de travail non rémunéré, puis de les intégrer dans les plans de développement locaux. Ce processus innovant, une première au Sénégal, a été suivi d'un dialogue politique national avec les maires, les responsables locaux, les institutions régionales et les représentants du ministère de la femme (MFFPE) afin d'explorer les possibilités de mise à l'échelle au niveau national.

Références

Esquivel, V., 2014. What is a transformative approach to care, and why do we need it?. *Gender & Development*, 22:3, 423-439, DOI: 10.1080/13552074.2014.963303.

Organisation internationale du travail, 2018. Prendre soin d'autrui : Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent Bureau international du travail – Genève : OIT.

Razavi, S., 2007. The Political and Social Economy of Care in a Development Context Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options. *Gender and Development Programme Paper Number 3*. UNRISD.

Sepulveda Carmona, M., 2013. Report of the Special Rapporteur on Extreme Poverty and Human Rights: Unpaid Care Work and Women's Human Rights, DOI: 10.2139/ssrn.2437791

Ressources connexes

ONU Femmes, 2023. A bottom-up approach to unpaid care policy and programming. The experience of the 3R project in Senegal.

ONU Femmes, 2023. Note d'orientation : Intégrer les solutions de soins non rémunérés dans les Plans de développement local au Sénégal.

UN Women, 2023. Infographie : Solutions pour le travail de soins non rémunéré des femmes en milieu rural du Sénégal.

Notes

- 1 L'étude présentée dans cette note utilise une approche de méthodes mixtes, avec des données qualitatives issues d'entretiens individuels semi-structurés et de discussions de groupe, ainsi que les données quantitatives d'une enquête. Les personnes interrogées sont des femmes membres du Réseau des Femmes Agricultrices du Nord (REFAN) des départements de Saint-Louis, Dagana et Podor, réparties sur les communes rurales et périurbaines de Gandon, Diama, Gnith, Ronkh, Mbane, Rosso Sénégal, Bokhol, Niandane, Guédé Village et Mbolu Birane. L'échantillon total est de 397 femmes : 105 participantes ont pris part à 8 groupes de discussion organisés dans 24 villages et 292 ont répondu individuellement à l'enquête. L'âge moyen des participantes est de 50 ans, et les participantes sont plus souvent mariées, avec cinq enfants en moyenne majoritairement scolarisés, dont en moyenne deux mineurs.
- 2 La plateforme multifonctionnelle est un concept et une structure initialement pilotée par le Gouvernement du Mali avec l'appui du PNUD et aujourd'hui déployée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, qui consiste à doter les villages d'une plateforme, détenue et exploitée par les communautés de femmes, qui, alimentée par un moteur, permet de produire de l'électricité et alimenter plusieurs appareils, tels que des moulins à grains, des batteuses à céréales (également appelées polisseuses ou décortiqueuses), des broyeurs de noix, des presses à huile, des pompes pour l'eau, des unités de production de glace, des réfrigérateurs et des chargeurs de téléphones portables. En donnant accès à des sources d'énergie adéquates et adaptées, les plateformes multifonctionnelles améliorent la vie des communautés rurales, en particulier des femmes, en offrant des services qui peuvent réduire le fardeau des tâches à forte intensité de main-d'œuvre, en créant des sources supplémentaires de revenus et des emplois locaux.
- 3 Selon le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF), le « dernier kilomètre » fait référence aux localités, aux hommes et aux femmes, aux petites et moyennes entreprises et aux gouvernements locaux qui sont mal desservis et exclus, où les besoins de développement sont les plus importants et où les flux financiers sont les plus rares. Cibler le dernier kilomètre signifie donc adapter les solutions aux ménages, aux localités et aux petites entreprises qui sont mal desservis, là où les besoins de développement sont les plus grands et où les ressources sont les plus rares.